



# PROCES-VERBAL

de la 36<sup>ème</sup> Assemblée générale de la SCHP  
Société coopérative d'Habitation Pully  
tenue le 25 juin 2024 à Pully

---

<u>Présents</u> :	Selon la liste des présences
<u>Président</u> :	Pyrame Jaquet
<u>Secrétaire</u> :	Anne Schranz
<u>Distribution</u> :	A tous les membres

---

Le Président ouvre la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue aux participants. Il relève la présence de M. Claude Waelti, Président de la SCHL et de M. Marc Zolliker, Municipal de Pully. M Alain Juvet, directeur de Patrimob, et Me Christian Terrie, notaire, siègent aux côtés du Conseil d'administration en tant qu'invités.

L'ordre du jour, tel que proposé, est accepté à l'unanimité.

## 1. Contrôle de la liste des présences

26 sociétaires sont présents, et une dizaine de personnes se sont excusées.

## 2. Désignation du président, du secrétaire et du scrutateur

Pyrame Jaquet propose de présider la séance et de confier la prise du procès-verbal à Anne Schranz. Jean-Philippe Barraud est présenté en qualité de scrutateur. L'Assemblée accepte ces propositions à l'unanimité.

## 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 juin 2023

Personne ne demande la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale du 20 juin 2023 qui est adopté à l'unanimité.

## 4. Rapport de gestion de l'exercice 2023

Le Président cède la parole à J. Cornuz qui se réfère au rapport d'activité 2023 (RA ci-après) distribué à tous les membres. Celui-ci se présente sous la même forme que l'année précédente. Deux précisions peuvent être apportées à son contenu sur les développements de la Coopérative. Le projet de Crissier est en pleine construction et suit les délais. Le projet du Pré-de-la-Tour 11 à Pully avait été suspendu par suite d'un refus du Conseil communal du plan partiel d'affectation. Depuis, ce PPA est repassé devant ce même Conseil communal et a été accepté avec plusieurs amendements. De ce fait M. Zolliker précise qu'il devra repasser devant les autorités cantonales pour une nouvelle approbation, mais les chances sont bonnes et la SCHP peut se montrer optimiste

pour la suite.

Au niveau de l'exploitation, on peut souligner le changement de toutes les cuisines au Pré-de-la-Tour et la bonne collaboration avec la SCHL aux Alpes.  
Toutes les autres informations se trouvent dans le RA.

Le Président ouvre la discussion, celle-ci n'est pas demandée.

## 5. Présentation des comptes 2023 et discussion

Le Président passe la parole à A. Juvet qui présente les comptes 2023. Il reprend de manière très détaillée le bilan et les comptes d'exploitation. Il explique ligne par ligne les produits et les charges (page 13 du RA). Deux écarts sont significatifs : les produits divers augmentés par le remboursement de l'ECA par suite de l'incendie de l'appartement des Alpes 30 et celui des fonds touchés par le renouvellement des cuisines au Pré-de-la-Tour. Le résultat d'exercice pour l'année 2023 est bénéficiaire à CHF 121'582.65.

A. Juvet passe au bilan (page 12 du RA) et conclut que celui-ci clôture l'année 2023 avec un total de CHF 12'207'911.21.

Le président ouvre la discussion, celle-ci n'est pas demandée.

## 6. Rapport de l'organe de révision

La société Hervest Fiduciaire SA a envoyé son rapport qui figure en page 15 du RA et qui atteste que tout est conforme.

P. Jaquet demande d'adopter le rapport de la fiduciaire pour cette année, ce qui est fait à l'unanimité.

## 7. Adoption du rapport annuel, des comptes annuels et distribution du dividende

Il est proposé de verser un intérêt inchangé de 2%.

Le rapport, les comptes et la répartition du bénéfice sont adoptés à l'unanimité des coopérateurs présents.

## 8. Décharge au Conseil d'administration

La décharge est donnée au Conseil d'administration à l'unanimité des coopérateurs présents. Ceux-ci sont remerciés de leur confiance.

## 9. Renouvellements statutaires

### a. Démissions, renouvellements et élections des administrateurs :

- Jean-Pierre Gallay a donné sa démission au 30 juin 2024. Il est remercié pour ses bons offices pendant la quinzaine d'années qu'il a passées au sein du Conseil. Il ne sera pas remplacé pour le moment.
- Valérie Anglard et Pascal Dunand se représentent pour trois ans et sont réélus à l'unanimité.

### b. de l'organe de révision

L'Assemblée à la majorité moins deux abstentions renouvelle le mandat de la fiduciaire.

## 10. Présentation des statuts révisés par Maître Terrier

Des copies papier des statuts sont distribuées à l'Assemblée. Elles contiennent les modifications portées en rouge en regard du texte initial. Me Terrier ne revient pas sur les nombreuses corrections de coquilles et de majuscules mais présente et explique une à une toutes les modifications portant sur le fond.

À la suite de cette présentation, Me Terrier est remercié et les statuts sont acceptés à l'unanimité.

*A la fin de l'AG, Me Terrier réunit le président, la secrétaire et le scrutateur. Il leur lit le procès-verbal officiel de la séance qu'il a rédigé et leur en remet une copie. Chaque page est visée et le procès-verbal est signé.*

## 11. Informations sur le chantier en cours à Crissier par Joël Cornuz

Ce sujet a déjà été abordé en partie au point 4. Le chantier a été ouvert en mars pour une durée de

18 à 20 mois. Le budget prévu est de CHF 8'520'000.00 et le plan financier est tenu. Il ne reste plus qu'à espérer un temps plus clément dans le futur !

## 12. Divers

M. Julien Furrer, président de la nouvelle association des voisins des Alpes, annonce sa création. Celle-ci a déjà prévu une fête le 7 septembre pour les 20 ans des immeubles et d'autres projets sont en cours.

Mme Heidi Barraud demande des nouvelles sur la séance d'information sur les aménagements extérieurs organisée par la SCHL pour les habitants des Alpes à laquelle elle n'a pas pu participer. M. Claude Waelthli donne des explications générales sur les buts de la SCHL dans ce domaine. Un habitant des Alpes présent précise que le retour écrit promis de cette séance n'a pas encore été envoyé aux locataires.

M. Bernard Auberson demande si le tournus des gérances au Pré-de-la-Tour va s'arrêter, la dernière donnant enfin satisfaction. Une réponse positive lui est donnée, l'actuelle gérance répondant effectivement aux besoins des administrateurs et des locataires.

Mme Michaela Eichenberger tient à féliciter le nouveau concierge depuis 2022 aux Alpes qui fait du très bon travail.

La parole n'est plus demandée.

La séance est levée à 19h25

*La date de l'Assemblée générale de l'année prochaine n'est pas annoncée, car pas encore connue. Elle sera fixée plus tard au **mardi 17 juin 2025** et aura lieu au Foyer de la Maison pulliérane.*

\* \* \* \* \*

### SCHP Société coopérative d'Habitation Pully

Le président



**Pyrame Jaquet**

La secrétaire



**Anne Schranz**

Pully, le 29 juin 2024 / AS